



LA VILLE RECRUTE



DES AGENTS D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION (H/F) À TEMPS COMPLET CATÉGORIE C – GRADE : ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » de 7 671 habitants, adossée à la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute des agents d'entretien et de restauration (h/f), pour la rentrée scolaire 2025, rattachés au Pôle familles, solidarités, proximité et santé, Service Scolaire et Restauration, par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle.

MISSIONS

En lien avec l'entretien des locaux

- Nettoyage de tous les locaux scolaires (classes, communs, sanitaires) et des ALSH au quotidien et des bâtiments communaux.

En lien avec la restauration scolaire

- Réception et contrôle des livraisons des denrées alimentaires.
- Prise et vérification des effectifs enfants et adultes.
- Préparations culinaires.
- Service de restauration scolaire en livraison froide (distribution et service des repas).
- Maintenance et hygiène des locaux (réfectoires et offices) et matériels au quotidien.

COMPÉTENCES REQUISSES

- Expérience souhaitée sur un poste similaire,
- Dynamisme et réactivité,
- Connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Ponctualité,
- Disponibilité,
- Discrétion
- Qualités organisationnelles, rigueur, sérieux
- Savoir travailler en équipe (relation et respect de la hiérarchie)
- Aisance relationnelle avec les enfants,
- Horaires décalés éventuels en fonction des nécessités de service.

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle et CIA en fin d'année) + participation employeur maintien de salaire + participation employeur à un contrat groupe pour la prévoyance (20€/mois) + chèque de noël annuel de 100 € + un accès au CNAS, organisme de prestations d'actions sociales (réductions cinéma, chèques vacances, ...) + politique de formation développée + proximité des transports en commun (gare Transilien H, bus) ou stationnement de proximité.

Temps de travail : Temps complet annualisé.

Postes à pouvoir à compter du 1^{er} septembre 2025.